

Rappel : Le contexte du projet

L'objectif initial est de réunir de jeunes élèves autour d'un groupe de musique qui existe depuis déjà de nombreuses années : l'Orchestre de Saint-Michel.

Cet orchestre est composé d'une quinzaine de collégiens (Division des Cadets) et lycéens qui animent des célébrations tout au long de l'année scolaire, dans le cadre de l'établissement (messes de Premières communions, Professions de foi, Fête de l'école, etc).

Pour la deuxième année consécutive, nous proposons aux élèves du primaire (CM1 et CM2) et aux élèves de la Division des Benjamins (6^{èmes} et 5^{èmes}) de former une chorale, pour se joindre notamment à l'orchestre et à leurs animations. Grâce à la musique, ces jeunes élèves vont se retrouver chaque semaine dans un esprit de cohésion, et ils présenteront des spectacles à leurs camarades de classe et leurs famille lors de représentations que nous organiserons au cours de l'année scolaire.

D'un point de vue pratique, c'est très simple :

- Une répétition obligatoire a lieu chaque semaine (sauf pendant les vacances scolaires) :
 - **CM1 et CM2 : le mardi de 12h15 à 13h15 en salle de théâtre** (située juste au-dessus du préau).
 - **6^{èmes} et 5^{èmes} : le vendredi de 12h20 à 13h20 en salle d'étude des 6^{èmes}/5^{èmes}.**
- Les cours débutent la semaine du 19 septembre.
- Pour éviter tout stress inutile lié à l'orientation dans l'établissement, les élèves de CM1 et CM2 sont attendus sous le préau de la cour des primaires ; une fois rassemblés, nous monterons ensemble à la salle de répétition. Lors des premières séances, les élèves de 6^{èmes} et 5^{èmes} sont, quant à eux, attendus dans leur propre cour, au point de rassemblement habituel.
- Aucune expérience musicale n'est exigée pour participer, seule l'envie de chanter en groupe est nécessaire et suffisante.
- Aucun matériel ou accessoire n'est demandé, à l'exception d'une bouteille d'eau individuelle, ceci afin de s'hydrater régulièrement pendant le cours, et éventuellement une pochette plastique ou une chemise pour ranger les feuilles de chants que les enfants recevront.
- Si l'élève souhaite s'amuser à la maison en reprenant les chants que nous aurons vu ensemble, les fichiers au format .mp3 seront envoyés régulièrement sur l'adresse mail des parents.

Au programme cette année :

Les chants de l'Orchestre de Saint-Michel, afin d'être opérationnel le plus vite possible pour participer aux animations.

D'autres chants dans le cadre des spectacles que nous présenterons à la période de Noël et en fin d'année scolaire notamment ; certains chants pourront être choisis par les élèves eux-mêmes, comme cela a été le cas l'an passé.

Aucune participation financière n'est demandée aux parents

Deux engagements de la part des parents et des enfants sont exigés :

1/ Les répétitions hebdomadaires sont obligatoires et chaque enfant doit être présent toutes les semaines, sauf situation exceptionnelle, ceci afin de construire un projet sérieux tout au long de l'année et de permettre au groupe de progresser collectivement.

2/ Les dates de l'orchestre de Saint-Michel seront transmises début septembre. Chaque enfant, sans exception, doit prendre à cœur de participer à toutes les animations de l'année, dans la limite des obligations familiales.

Coordonnées du professeur - informations et inscription :

Jean-Philippe TORION / 06-37-76-61-11 / jp-torion@st-michel.fr